

le 10/06/2024

Mesdames et Messieurs les Maires  
du Pays des Vans en Cévennes

Objet : **Stratégie de développement des énergies renouvelables**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Les enjeux liés au dérèglement climatique nous imposent de « décarboner » massivement et rapidement notre société. Quel que soit le scénario retenu, atteindre la neutralité carbone en 2050 nécessite un **développement très important des énergies renouvelables associé à une indispensable sobriété énergétique**. Mais pour éviter de graves atteintes à l'environnement, **ce développement doit être planifié et ne doit pas se faire ni n'importe comment ni n'importe où**.

Notre Collectif, conscient de ces impératifs, milite pour **promouvoir le développement des énergies renouvelables sur notre territoire**, mais pas dans n'importe quelles conditions. Pour étayer notre réflexion nous nous sommes appuyés en particulier sur la « Note de Positionnement de la F.N.E. AuRA » ([https://www.fne-aura.org/uploads/2024/02/solaire-photovoltaïque\\_note-de-positionnement-fnea](https://www.fne-aura.org/uploads/2024/02/solaire-photovoltaïque_note-de-positionnement-fnea))

Concrètement, et pour allier efficacité et acceptabilité par la population, il nous semble indispensable de réfléchir collectivement à ce développement. La possibilité offerte par l'État de **définir des Zones d'Accélération** nous paraît être une occasion pertinente de concertation sur le sujet. Malheureusement, jusqu'à présent, peu de communes de notre territoire ont initié cette démarche.

Pourtant, **c'est à nous citoyens et élus de définir ensemble où ?** (sur quelles zones agricoles, naturelles, avec quel impact paysager,...), **comment ?** (projet privé, public, mixte, citoyen,...), **dans quelles limites ?** (surface maximale des centrales photovoltaïques, nombre et hauteur maximales des éoliennes,...), **nous acceptons de développer des énergies renouvelables sur notre territoire**.

A partir de ces grands axes de réflexions, et surtout avant que les projets nous soient imposés par des développeurs industriels, il nous semble impératif de définir une **stratégie de développement des énergies renouvelables pour notre territoire**, et notre Collectif se propose de **participer activement aux concertations correspondantes**.

Nous vous remercions de l'attention que vous aurez bien voulu porter à ce courrier et vous savons gré par avance de nous indiquer la suite que vous envisagez de donner à cette proposition.

Avec nos respectueuses salutations,

La Direction Collégiale du C.C.T.E.P.V.

Copie : M. le Président de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

Mme la Préfète de l'Ardèche